

**Département de l'Essonne – Canton d'Etampes**

**Commune de Fontaine la Rivière - Montoir de Marolles - 91690 Fontaine la Rivière**

**Tel : 01.60.80.93.33**

**Mairiedefontaine@free.fr**



\*\*\*\*\*  
Convocation du 28.02.2020 Affichage 28.02.2020

L'an deux mil vingt, le 25 Mai à 18 H 30 le conseil municipal de la Commune Fontaine-la-Rivière, s'est  
assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur  
Yvon Boukaya Maire.

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : DA MOTA Sandra, GUALINA Patrice, BONNEFOY Cédric, FESSUS –  
CHESNAY Stéphanie, BOURGEOIS Jérôme, DUFEUTRELLE Gérard, SPANEK Jérôme,  
PERSIGAND Nicolas, PIERRE Bruno, GATINEAU Henry

**ABSENTS** :

**POUVOIR(S)** :

**SECRETAIRE** : BOURGEOIS Jérôme,

**DÉLIBÉRATIONS N° 8 du 29.06.2020 APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2020**

M. le Maire qui a procédé à la présentation du budget et qui, à l'issue de l'exposé a invité l'assemblée délibérante à approuver  
le budget prévisionnel suivant :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT** :

DEPENSES	149 919.93 €
RECETTES	149 919.93 €

**SECTION INVESTISSEMENT** :

DEPENSES	21 300.00 €
RECETTES	21 300.00 €

TOTAL GENERAL DES DEPENSES	171 219.93 €
TOTAL GENERAL DES RECETTES	171 219.93 €

**DÉLIBÉRATIONS N° 9 du 29.06.2020 TAUX DES 4 TAXES POUR 2020**

Sur position de M. le Maire de fixer :

Les taux des impositions locales, sans augmentation :

Taxe Foncière FB:	8.96 %	23 287 €
Taxe foncière FNB :	47.37 %	7 721 €

TOTAL	-----	31 008 €
-------	-------	----------

A l'issue de cet exposé, M. le Maire a invité l'assemblée à approuver ces taux. Le Conseil Municipal, après en avoir en avoir  
délibéré à l'unanimité approuve ces taux,

**DÉLIBÉRATION N° 10 29.06.2020 SUBVENTION UNION NATIONALE DES COMBATTANTS**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Fontaine-la-Rivière décide le versement d'une subvention  
de soit 100 €, pour l'année 2020

**DÉLIBÉRATION N° 12 29.06.2020 SUBVENTION BEL ORGUE de SAINT CYR LA RIVIERE 2020**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Fontaine-la-Rivière décide le versement d'une  
subvention de 100.00 €, pour l'année 2020

**DÉLIBÉRATION N° 13 29.06.2020 SUBVENTION COMITE DES FETES**

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal décide le versement d'une subvention de 1000 € au Comité des Fêtes pour l'année 2020

**DÉLIBÉRATION N° 14 29.06.2020 SUBVENTION CLIC**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Fontaine-la-Rivière décide le versement d'une subvention de : 212.00 €, pour l'année 2020

**DÉLIBÉRATION N° 15 29.06.2020 SUBVENTION MISSION LOCALE**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Fontaine-la-Rivière décide le versement d'une subvention de : 106.26€, pour l'année 2020

**DÉLIBÉRATION N° 17 29.06.2020 SUBVENTION AUBERGE DE COURPAIN RENAISSANCE**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Fontaine-la-Rivière décide le versement d'une subvention de 232 € à l'association Auberge de Courpain Renaissance pour l'année 2020

**Questions diverses :**

Repas champêtre : Monsieur BOUKAYA demande aux membres du conseil si la commune organise le repas champêtre du village au mois de septembre. Il les informe qu'un sondage va être organisé.

Monsieur GATINEAU demande si le panneau d'entrée du village rue de Vauluret pourrait être remis en place. Monsieur le maire répond qu'il sera remis en place

Monsieur GATINEAU se propose de nettoyer les panneaux de la commune.

Monsieur le Maire demande à monsieur DUFEUTREULLE de mettre en place un projet pour l'enfouissement des réseaux de la communes.

Aucune autre question n'étant posée, la séance est levée à 23 H 00

*Le Maire*

*Yvon BOUKAYA*